

LA PLATEFORME DE L'INCLUSION, UN OUTIL NUMÉRIQUE D'AIDE À L'EMPLOI

Validez vos critères
d'éligibilité :
Rapprochez-vous
de votre Conseiller

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- PLIE

- CAP EMPLOI
- CCAS
- CAF

- PJJ
- CHRS

- Services sociaux
du Conseil
Départemental

Il vous indiquera si vous êtes concerné par l'emploi en structures d'insertion.
Il pourra vous accompagner dans votre démarche d'inscription sur la plateforme.

